

L. CONVERSY^{1,2}, L. PLANCKE¹, A. AMARIEI¹, T. DANEL^{1,2}, E. BENOIT⁴, S. GAUTIER^{1,2}, C. CAPELE^{1,3}, G. VAIVA^{1,2}.

1. Fédération régionale de recherche en santé mentale (F2RSM) Nord - Pas-de-Calais, Lille, France. 2. CHRU, Lille, France.
3. Etablissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise, Saint-André-lez-Lille, France.
4. Direction régionale du service médical de l'assurance maladie Nord-Picardie (cnamts), Villeneuve d'Ascq, France.

Objectif

Décrire la prescription des psychotropes chez les femmes enceintes dans la région Nord - Pas-de-Calais en 2009.

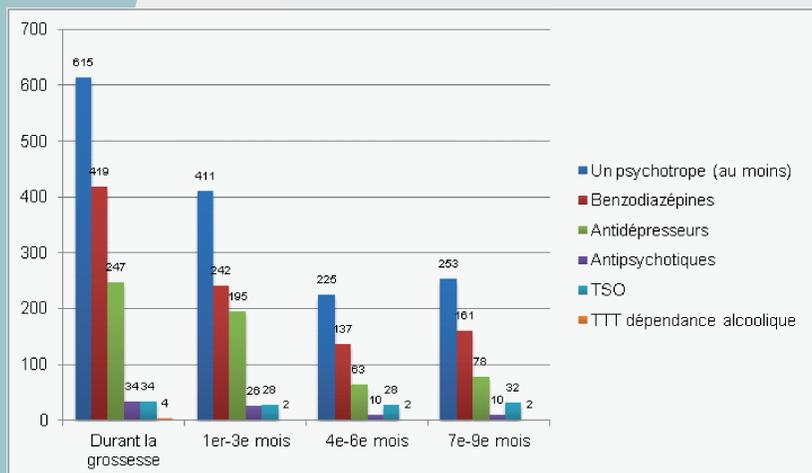
Résultats

Parmi les 14 203 femmes enceintes, 615 bénéficient d'au moins une prescription de psychotrope durant le temps de leur grossesse soit 4,3% d'entre elles.

Les benzodiazépines, concernant 418 femmes enceintes (2,94%), constituent la classe la plus prescrite. En seconde position, se situe celle des antidépresseurs, qui concerne 247 femmes (1,74%). Loin derrière, arrivent les classes des antipsychotiques et des traitements de substitution orale (TSO), qui concernent chacune 34 femmes (0,24%). Enfin, le traitement de la dépendance alcoolique ne concerne que 4 sujets (0,03%).

Concernant la totalité des femmes enceintes bénéficiant de la prescription de psychotropes, 411 (67%) en bénéficient durant le premier trimestre de grossesse, 225 (37%) durant le deuxième et 253 (41%) durant le troisième.

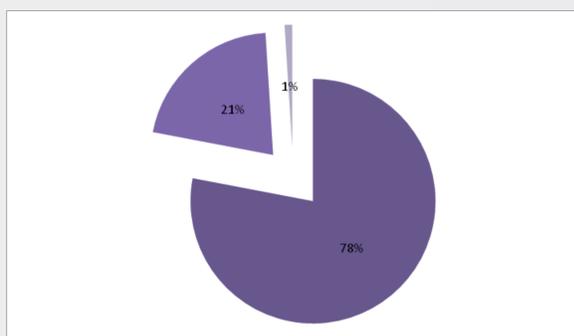
Figure 1. Nombre de femmes enceintes ayant recouru à au moins un médicament psychotrope durant leur grossesse selon le trimestre de grossesse et la classe de médicament. N=615.



Source : Service médical régional Nord - Picardie Cnamts. Traitement : F2RSM.

Parmi les 615 femmes enceintes recevant une prescription de psychotropes, 477 (78%) bénéficient de la prescription d'une seule classe ; mais, 128 (21%) de deux et 10 (1,6%) de trois classes différentes. Aucune femme enceinte n'a reçu de co-prescription de plus de trois classes différentes de psychotropes.

Figure 2. Part des femmes ayant bénéficié d'au moins un médicament psychotrope durant sa grossesse selon le nombre de classes ATC de médicaments prescrites. N=615.



Source : Service médical régional Nord - Picardie Cnamts. Traitement : F2RSM.

Conclusion

Dans la région Nord - Pas-de-Calais, 4,3% des femmes enceintes au premier trimestre de 2009, ont bénéficié au moins une fois de la prescription de psychotrope au cours de leur grossesse.

Pour 45% d'entre elles, il s'agissait d'une initiation de prescription au cours de la grossesse. Les prescriptions étaient maximales au premier trimestre de grossesse, période la plus à risque de malformations fœtales.

Ces prescriptions ont été en quasi-totalité (96%) effectuées par des médecins généralistes.

Ces résultats soulignent l'indispensable nécessité du travail en réseau des médecins généralistes avec leurs collègues psychiatres, gynécologues-obstétriciens et pédiatres afin que le relais et les prises en charge soient mis en place précocement et de façon la plus adaptée possible.

Références bibliographiques

Briot M, Dubernard JM, Le Guen JM. Rapport sur le bon usage des médicaments psychotropes. Assemblée nationale 3187, Sénat 422. Paris : Assemblée Nationale, la boutique de l'Assemblée, 2006, 501 p.
Plancke L, Benoît E, Chantelou ML, Amariei A, Vaiva G. Le recours aux médicaments psychotropes dans le Nord - Pas-de-Calais (France). *Thérapie*. 2009; 64(4):279-287.

Méthode

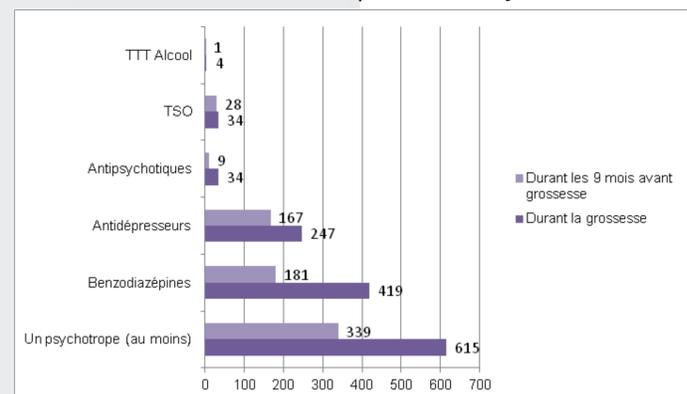
Recueil des données issues d'une base de la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) du Nord - Pas-de-Calais. La liste de médicaments psychotropes retenus comprenant les Classes anatomiques, thérapeutiques et chimiques suivantes : Antidépresseurs (No6A), Antipsychotiques (No5A), Dérivés des benzodiazépines (No5BA, No5CD, No5CF), Antiépileptiques (No3A), Traitement de substitution aux opiacés buprénorphine haut dosage (No7B) et méthadone (No7BC), traitement de la dépendance alcoolique disulfiram (No7BB) et acamprosate (No7BB).

Parmi les bénéficiaires de ces prescriptions, les femmes enceintes au cours du premier trimestre de l'année 2009 ont été retenues, à partir des déclarations de grossesse du 6ème mois pour former la population de cette étude. Elles étaient au nombre de 615.

Dans la population de femmes enceintes bénéficiant d'une prescription de psychotropes, 339 (55%) ont bénéficié également d'une prescription de psychotrope dans les neuf mois ayant précédé leur grossesse.

Le détail par classe montre que sur les 419 bénéficiaires de prescription de benzodiazépine, 181 (43%) en bénéficiaient déjà dans les neuf mois précédents, 167 des 247 (68%) bénéficiaires d'antidépresseurs, 9 des 34 (26%) bénéficiaires d'antipsychotiques, 28 des 34 (82%) bénéficiaires de TSO et une seule des quatre (25%) bénéficiaires du traitement d'aide au maintien de l'abstinence alcoolique.

Figure 3. Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins un médicament psychotrope durant leur grossesse selon leur recours durant les neuf mois précédents. N=615.

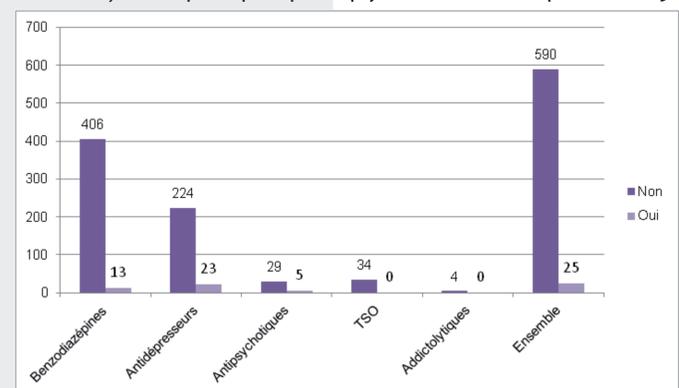


Source : Service médical régional Nord - Picardie Cnamts. Traitement : F2RSM.

Sur les 615 femmes ayant bénéficié de la prescription de psychotropes durant leur grossesse, seules 25 ont eu au moins une prescription de psychiatre soit 4%.

Le recours au moins une fois à une prescription de psychiatre des femmes enceintes sous psychotropes est le plus important pour les antipsychotiques (15%), puis pour les antidépresseurs (9%), puis pour les benzodiazépines (3%). Il est nul pour les TSO et les traitements de la dépendance à l'alcool.

Figure 4. Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins un médicament psychotrope durant leur grossesse selon qu'elles aient reçues une prescription par un psychiatre durant cette période. N=615.



Source : Service médical régional Nord - Picardie Cnamts. Traitement : F2RSM.